



**PRÉFET
DE LA RÉGION
BRETAGNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUÉ DE PRESSE CONJOINT

PRÉFECTURE
DE LA RÉGION BRETAGNE

ACADÉMIE
DE RENNES

AGENCE RÉGIONALE
DE SANTÉ BRETAGNE

Rennes, le 23/09/2020

COVID-19 – CORONAVIRUS EN BRETAGNE Point de situation sanitaire du 23 septembre 2020

Les points sanitaires sont communiqués le lundi, le mercredi et le vendredi. La dynamique de dépistage est précisée le mercredi. Les données relatives aux EHPAD sont intégrées le vendredi. Le suivi des cas confirmés est élaboré à partir des données de Santé Publique France, qui comptabilisent les résultats des analyses (test PCR) effectuées par les laboratoires publics et privés.

La Bretagne enregistre **535** cas positifs supplémentaires au cours de ces dernières 48h¹.
Le taux d'incidence² s'élève désormais à **59,8 cas pour 100 000 habitants** au niveau régional avec un taux de positivité³ de **4,2 %**.

Les différents indicateurs montrent une accélération de la circulation du virus.
Chacun est appelé à la responsabilité dans le respect des gestes barrières et du port du masque.

	Nombre de cas confirmés*		Taux d'incidence pour 100 000 habitants au 23 septembre 2020 et évolution	
	Depuis le début de l'épidémie	Évolution (1)		
22	1464	69	31,7	+ 5
29	2175	98	30,6	+ 7,1
35	5211	264	106,8	+ 9,5
56	2246	104	49,5	- 0,7
Bretagne	11096	535	59,8	+ 5,8

**Attention, à compter de ce mercredi 23 septembre, le décompte des cas confirmés se base sur de nouvelles modalités de traitement des données de Santé publique France. Les statistiques fournies comptabilisent désormais uniquement les résidents bretons, qu'ils aient été testés en Bretagne ou ailleurs en France.*

**Préfecture
de la région Bretagne**

**Agence régionale de Santé
Bretagne** **Académie de Rennes**

Tél : 02 99 02 11 80
Mél : pref-communication35@ille-et-vilaine.gouv.fr

Tél : 02 22 06 72 64
Mél : ars-bretagne-communication@ars.sante.fr

Tél : 02 23 21 73 18
Mél : communication@ac-rennes.fr

Prise en charge des patients Covid-19 à l'hôpital en Bretagne

- **174** hospitalisations en cours (+16¹) dont 12 (+4¹) en service de réanimation.
- depuis le début de l'épidémie,
 - **1 445** patients hospitalisés ont regagné leur domicile (+22¹) ;
 - **279** patients sont décédés (+4¹).

Suivi des clusters

La Bretagne compte actuellement **18 clusters** (-3¹), en cours d'investigation par l'ARS Bretagne :

- **12** en Ile-et-Vilaine (4 en EHPAD, 6 en milieu scolaire et universitaire et 2 en sphère privée) ;
- **3** dans le Finistère (1 en milieu scolaire et universitaire, 1 en EHPAD et 1 en établissement pour personnes handicapées).
- **3** dans le Morbihan (1 en milieu scolaire et universitaire et 2 en établissement de santé)

Dynamique de dépistage

Les tests sont au cœur de la stratégie gouvernementale de lutte contre le virus, afin d'isoler rapidement les personnes testées positives et contacts, pour casser au plus vite les chaînes de contamination.

Depuis le 4 mai 2020, **464 666 tests PCR** ont été réalisés en Bretagne, dont **55 093** du 14 au 20 septembre 2020 (semaine 38), soit une progression de 4,2 % par rapport à la semaine précédente.

	Tests PCR Semaine 38	Taux de positivité Semaine 38	Taux de positivité Semaine S-1
22	7895	2,4	2,2
29	13963	2,2	1,7
35	20845	6,7	5,6
56	12390	3,6	2,8
Bretagne	55093	4,2	3,6

Cas COVID en milieu scolaire

Situation le
23/09/2020

Nb de classes fermées

67

Nb étabs concernés

49

Nb d'établissements fermés

2

Q Département

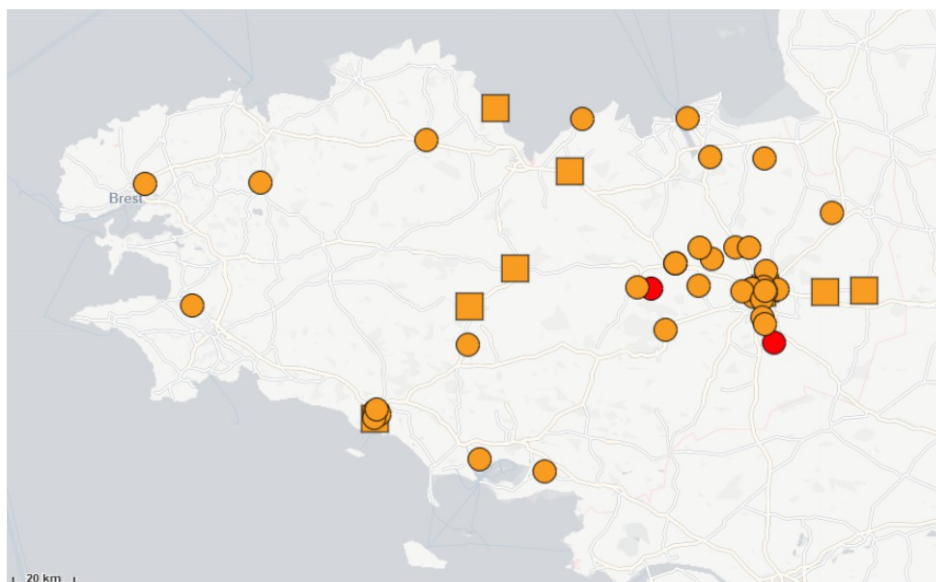
22

29

35

56

- Ecole avec fermeture de classe
- Etab 2D avec fermeture de classe
- Ecole fermée
- Etab 2D fermé



**Préfecture
de la région Bretagne**

**Agence régionale de Santé
Bretagne**

Académie de Rennes

Tél : 02 99 02 11 80

Mél : pref-communication35@ille-et-vilaine.gouv.fr

Tél : 02 22 06 72 64

Mél : ars-bretagne-communication@ars.sante.fr

Tél : 02 23 21 73 18

Mél : communication@ac-rennes.fr

Conformément au protocole sanitaire, toutes les personnes cas confirmés, élèves ou personnels, ont été placées en isolement et la recherche de contacts à risque a été mise en œuvre, afin de stopper la propagation du virus. S'il l'estime nécessaire, le préfet de département peut décider de la fermeture de tout ou partie d'un établissement, sur avis de l'ARS et des services académiques et en lien étroit avec les collectivités.

Information Coronavirus COVID-19

- Informations et recommandations : www.gouvernement.fr/info-coronavirus ;
- Lieux de dépistage : www.sante.fr
- Pour toute question non médicale, numéro vert 24h/24 et 7j/7 : **0 800 130 000**

1- Données par rapport au 21/09/20

2- Le taux d'incidence représente le nombre de nouveaux cas de COVID-19 diagnostiqués par un test PCR survenus au cours des 7 derniers jours rapporté au nombre d'habitants du département. L'unité adoptée est pour 100 000 habitants.

3- Le taux de positivité représente le nombre de cas positifs au Covid (test PCR) rapporté au nombre de personnes testées, sur 7 jours.

**Préfecture
de la région Bretagne**

Tél : 02 99 02 11 80
Mél : pref-communication35@ille-et-vilaine.gouv.fr

**Agence régionale de Santé
Bretagne**

Tél : 02 22 06 72 64
Mél : ars-bretagne-communication@ars.sante.fr

Académie de Rennes

Tél : 02 23 21 73 18
Mél : communication@ac-rennes.fr